



Programme des Centres de collaboration nationale Aperçu en bref

Créés en 2004, les Centres de collaboration nationale en santé publique (CCNSP) constituent un élément essentiel de l'engagement pris par le gouvernement canadien de renouveler et de renforcer la santé publique au Canada.

CONTEXTE

Les défis actuels que représente la gestion des risques de santé publique au Canada ont fait ressortir le besoin urgent de renforcer nos capacités mondiales en santé publique. Plus particulièrement, des évaluations spécialisées de l'intervention du Canada lors de l'épidémie de SRAS en 2003 ont révélé un manque de connaissances et de données pour contribuer à l'élaboration de programmes, politiques et pratiques de santé publique. Les données probantes servant à prendre des décisions en santé publique ne sont pas toujours disponibles et quand elles le sont, ne sont pas présentées d'une façon facilement accessible par les praticiens, particulièrement ceux qui travaillent sur le front, au niveau local.

Le programme des CCNSP vise à résoudre ces problèmes en facilitant et favorisant l'utilisation de données dans l'élaboration de pratiques et politiques de santé publique à l'échelle du Canada. Travaillant de concert avec des intervenants des secteurs prioritaires en santé publique, chaque Centre national de collaboration créé dans le cadre de ce programme a le mandat d'offrir et de promouvoir des connaissances, des mécanismes et des outils fondés sur des données probantes et des savoir-faire en vue d'améliorer la pratique de santé publique au Canada.

VISION

Les Centres de collaboration nationale constituent un élément essentiel de la stratégie du gouvernement canadien pour appuyer le renouvellement de la santé publique au Canada. Les Centres favoriseront et amélioreront l'utilisation de connaissances scientifiques et autre savoir pour améliorer l'efficacité et l'efficience du système de santé publique du Canada. Ils s'assureront que la recherche donne lieu à des produits de connaissances facilement accessibles par les praticiens de santé publique, favorise des liens entre les chercheurs, les membres du milieu de la santé publique et d'autres intervenants, et encourage l'échange de renseignements à l'échelle du réseau pour améliorer la pratique de santé publique au Canada.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Six Centres ont été créés dans le cadre du programme CCNSP à ce jour. Chacun d'entre eux travaille sans lien de dépendance avec le gouvernement, est parrainé par un établissement d'accueil régional et a le mandat national de promouvoir la prise de décisions fondées sur des données probantes dans un domaine prioritaire de la santé publique, comme suit :

- la *santé des Autochtones*, Université Northern British Columbia (UNBC), Colombie-Britannique;
- les *déterminants de la santé*, Université St. Francis Xavier, région de l'Atlantique;
- la *santé environnementale*, British Columbia Centre for Disease Control (BCCDC), Colombie-Britannique;
- les *maladies infectieuses*, International Centre for Infectious Diseases (ICID), Winnipeg;
- les *politiques publiques et la santé*, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Québec;
- les *méthodes et outils*, Université McMaster, Ontario.



Programme des Centres de collaboration nationale Aperçu en bref

Financé par le gouvernement du Canada, le programme des CCNSP bénéficie du soutien d'un secrétariat spécialisé à l'Agence de santé publique du Canada, en plus d'être guidé par un conseil consultatif d'experts nationaux et internationaux en santé publique.

MANDAT

Les Centres de collaboration nationale donnent une orientation nationale pour la synthèse, le transfert et l'échange de connaissances scientifiques et autres savoirs pertinents dans les secteurs prioritaires de la santé publique. Les priorités et activités des Centres doivent cadrer avec les objectifs de santé nationaux établis par l'Agence de santé publique du Canada et le Réseau pancanadien de santé publique. Les Centres collaborent ensemble et avec des experts nationaux et internationaux de centres d'études, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements provinciaux/territoriaux/régionaux/locaux à l'échelle du système de santé publique.

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

On a recensé plusieurs activités essentielles jugées cruciales au travail et à la réussite des Centres :

- **Synthèse du savoir.** Les Centres font la synthèse des connaissances mondiales existantes en santé publique pertinentes pour les besoins du Canada dans les trois principaux secteurs de la santé publique : protection de la santé, prévention de la maladie et des blessures et promotion de la santé. En recueillant de l'information de différentes sources de nouvelles manières, ils créent des produits de connaissances utilisables par ceux travaillent sur le front de la santé publique et par les décideurs.
- **Détermination des lacunes des connaissances.** Grâce aux activités de synthèse, il est possible de relever d'autres points, ou lacunes, où les données manquent pour contribuer aux programmes, politiques et pratiques de santé publique. Les Centres offrent la possibilité de stimuler le développement de nouvelles recherches appliquées en vue de combler ces lacunes. Ils peuvent encourager des projets de recherche appliquée (auprès d'agences de financement de recherche) ou établir des relations avec d'autres qui jouent le rôle principal.
- **Transmission des connaissances.** Les Centres favorisent l'échange de connaissances en vue d'aider les utilisateurs à comprendre et interpréter les informations et à les appliquer pour prendre des décisions sur les pratiques, politiques et programmes. Compte tenu de la diversité des secteurs et disciplines intervenant dans la santé publique au Canada, les Centres ne sont pas tous structurés de la même façon. Ils participent à un éventail d'activités qui tiennent compte des besoins des gestionnaires de programmes, décideurs et praticiens. Ils font aussi appel aux réseaux existants et aux canaux de prédilection pour l'échange de renseignements.
- **Élaboration de réseaux.** Les Centres encouragent et favorisent l'élaboration de réseaux, auxquels ils participent, dans l'ensemble des Centres mêmes et aux niveaux régional, provincial, national et international. Ceux-ci peuvent comprendre des « communautés de pratique », des réseaux virtuels et des efforts concertés pour repérer et faire valoir les meilleures pratiques dans certains secteurs choisis de la santé publique.



Programme des Centres de collaboration nationale Aperçu en bref

PRINCIPES DIRECTEURS

Tous les travaux des CCN cherchent à être :

- **Pertinents.** Les projets des CCN devraient refléter les besoins des praticiens et cadrer avec la Stratégie de santé publique globale du Canada et les travaux de l'Agence de santé publique du Canada et du Réseau pancanadien de santé publique.
- **Reliés entre eux.** Les CCN devraient renforcer les liens entre les chercheurs et les praticiens de la santé publique sur le plan régional, provincial, national et international.
- **Coordonnés.** Les CCN devraient établir des priorités et mener leurs activités comme membres d'un réseau et se concentrer sur les priorités nationales en santé publique.
- **Complémentaires.** Les travaux des CCN devraient compléter ceux de l'ASPC et des autres partenaires fédéraux, gouvernements provinciaux, établissements d'enseignement et principaux intervenants.
- **Interdisciplinaires.** Les CCN devraient appuyer et encourager la participation de toutes les principales disciplines de santé publique oeuvrant à l'échelle municipale, provinciale, régionale et nationale.
- **Participatifs.** Les CCN devraient adopter une démarche participative et obtenir la participation de tous les intervenants pertinents pour la planification et la mise en place des projets.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Au terme de leur mandat de cinq ans, on s'attend à ce que les Centres aient atteint les objectifs et résultats suivants :

Objectifs

Les connaissances existantes seront converties en données probantes utiles pour les décideurs de la santé publique.

Les lacunes du savoir et de la recherche appliquée pertinente favoriseront de nouveaux projets de recherche au Canada.

Les réseaux de savoir faire et de pratique régionaux, nationaux et internationaux dans l'ensemble des domaines de la santé publique seront renforcés et de nouveaux seront créés pour donner suite aux priorités en matière de

Résultats

Les praticiens de la santé publique connaissent les produits de connaissances générés par les Centres; ils leur font confiance et les utilisent régulièrement.

Utilisation accrue des nouvelles données probantes dans les secteurs essentiels par les responsables des politiques, gestionnaires de programme et praticiens de la santé publique.

Les réseaux nationaux et internationaux de collaboration, facilités par les Centres, se sont traduits par une application accrue du savoir pour améliorer les politiques et pratiques de santé publique.



Programme des Centres de collaboration nationale Aperçu en bref

santé publique et favoriser l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de politiques, de programmes et de pratiques.

Les données probantes serviront à soutenir l'élaboration de mécanismes durables pour constamment améliorer la qualité, l'incidence et l'efficacité des programmes, politiques et pratiques de santé publique.

Des mécanismes sont en place pour appuyer les réseaux de collaboration durables et permanents axés sur l'utilisation du savoir pour favoriser l'élaboration de politiques, de programmes et de politiques de santé publique.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

publichealthpractice@phac-aspc.gc.ca ou composer le numéro sans frais : **1-877-430-9995**.